

ACTION URGENTE

FÉDÉRATION DE RUSSIE. UN MANIFESTANT PACIFIQUE EN DÉTENTION PROVISOIRE

Le 7 mai, le tribunal du district de Djerjinski, à Saint-Pétersbourg, en Russie, a ordonné le placement de Mikhaïl Tsakounov en détention provisoire jusqu'au 4 juillet pour usage de la violence contre un policier. S'il est déclaré coupable, Mikhaïl Tsakounov encourt 10 ans d'emprisonnement. Cependant, un enregistrement vidéo disponible publiquement contredit les faits qui lui sont reprochés.

Mikhaïl Tsakounov a été arrêté le 5 mai dans le centre de Saint-Pétersbourg, en Russie, où plus de 2 000 personnes s'étaient rassemblées pour protester contre la réélection de Vladimir Poutine à la présidence. Le 6 mai, après avoir passé la nuit au poste de police, Mikhaïl Tsakounov s'est vu infliger une amende de 10 000 roubles (158 dollars des États-Unis) par le tribunal du district de Kouïbychevski pour avoir participé à ce rassemblement de protestation « non autorisé ». Après l'audience, Mikhaïl Tsakounov a été raccompagné au poste de police et informé que des poursuites pénales avaient été engagées contre lui au titre de l'article 318(2) du Code pénal russe, pour « violences contre un policier mettant en danger sa vie ou sa santé », infraction passible de 10 ans d'emprisonnement. Un policier a en effet prétendu que Mikhaïl Tsakounov l'avait délibérément frappé au visage, lui faisant perdre une dent. Le 7 mai, le tribunal du district de Djerjinski a ordonné le placement de Mikhaïl Tsoukanov en détention provisoire jusqu'au 4 juillet. Le 8 mai, l'avocat de Mikhaïl Tsakounov a fait appel de cette décision auprès du tribunal municipal de Saint-Pétersbourg.

Le moment où Mikhaïl Tsakounov a été arrêté apparaît sur une vidéo amateur disponible sur YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=jhczxJAwvSA>). On l'y voit debout, un peu à l'écart des autres manifestants, avec sa petite amie et un autre homme ; ils tiennent un canard en plastique jaune à moitié dégonflé, de taille humaine. Un groupe de policiers antiémeutes arrive à leur hauteur et, sans avertissement, se jette sur eux. On les voit se saisir de l'autre homme, puis pourchasser Mikhaïl Tsakounov et sa petite amie, qui tentaient de s'éloigner, et les projeter à terre. Quatre policiers s'emparent des mains de Mikhaïl Tsakounov pendant qu'il est encore au sol, le soulèvent et l'emmènent sans lâcher ses mains. La petite amie de Mikhaïl Tsakounov a été arrêtée en même temps que lui, mais elle a été libérée le jour même, dans la soirée.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en russe ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Mikhaïl Tsakounov immédiatement et sans condition, car il est privé de liberté alors qu'il n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression et de réunion ;
- demandez-leur de diligenter une enquête impartiale sur les circonstances de son arrestation et sur l'usage de la force par la police ;
- engagez-les à respecter et faire respecter pleinement les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique en Russie.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 JUIN 2018 À :

Procureur général

Yurii Chaika
Prosecutor General's Office
Ul. B. Dmitrovka, d.15a
125993 Moscow GSP- 3
Russie
Fax : +7 495 987 58 41 / +7 495 692 17 25
Envoi des appels sur Internet (en russe uniquement) :
<http://ipriem.genproc.gov.ru/contacts/ipriem/send/>

Formule d'appel : Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de l'Intérieur
Vladimir Kolokoltsev
Ul. Zhitnaya d. 16 :
119049 Moscow, Russie
Fax : +7 495 667 05 98 (attendre le signal)
Ou via le formulaire en ligne en russe :
https://xn--b1aew.xn--p1ai/request_main

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

Copies à :

Médiatrice des droits humains de la Fédération de Russie
Tatiana Nikolaevna Mosalkova
Ul. Miasnitskaia, 47
107084, Moscow
Russie
Fax : + 7 495 607 7470 / + 7 495 607 3977 (pour vérifier si le fax a été reçu : + 7 495 607 1854)

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Fédération de Russie dans votre pays. Insérez les

adresses ci-dessous : Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

FÉDÉRATION DE RUSSIE. UN MANIFESTANT PACIFIQUE EN DÉTENTION PROVISOIRE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Des rassemblements de protestation ont été organisés le 5 mai 2018 dans plus d'une centaine de villes en Russie pour protester contre la réélection de Vladimir Poutine à la présidence. Le surlendemain, le 7 mai, Vladimir Poutine a été réinvesti à la présidence de la Russie pour un quatrième mandat. À Moscou, des groupes organisés d'hommes vêtus d'uniformes « cosaques » s'en sont pris à des manifestants pacifiques pour tenter de les disperser, agissant en toute impunité et au vu et au su de la police, qui recourait également à la force, de manière excessive, pour mettre fin à la manifestation (voir : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2018/05/russia-outrageous-use-of-force-against-protesters-in-moscow-and-all-over-the-country/>).

Mikhaïl Tsakounov dément tous les faits qui lui sont reprochés. Son avocat a fait appel de la décision de placement en détention provisoire, demandant qu'il soit plutôt soumis à des restrictions de déplacements ou à une assignation à domicile. Au tribunal, Mikhaïl Tsakounov a montré les ecchymoses que lui avaient laissées les policiers qui avaient recouru à une force excessive pendant son arrestation. Il a également indiqué que des policiers l'avaient insulté à maintes reprises dans le véhicule de police.

Les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique font l'objet de restrictions croissantes en Russie depuis 2012, dans la législation et dans la pratique, et leur exercice fait toujours l'objet d'une forte répression. Les autorités considèrent que tout rassemblement organisé sans leur autorisation expresse et préalable, aussi pacifique et restreint soit-il, est « non autorisé ». Elles déploient régulièrement des policiers pour perturber et disperser de tels rassemblements, font arrêter leurs participants et poursuivent les manifestants arrêtés dans le cadre de procédures administratives et, dans certains cas, pénales. Pour en savoir plus, voir : *Fédération de Russie : droit à la liberté de réunion pacifique - une liberté qui n'en a que le nom*, disponible à cette adresse : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur46/8027/2018/fr/>.

Nom : Mikhaïl Tsakounov

Homme

AU 90/18, EUR 46/8381/2018, 10 mai 2018